

16 juin 2022 : Mémoire de Marie Mère de l'Église.

[Gen. 3, 9-15.20 ou Ac 1, 12-14 ; Jean 19, 25-34](#)

Homélie

Au cours du Concile Vatican II, certains Pères conciliaires auraient voulu la proclamation d'un document consacré spécifiquement à la Vierge Marie, lui attribuant sans doute de nouveaux titres en plus de tous ceux que la Tradition et aussi la piété populaire lui ont conférés. Le Concile opta plutôt pour parler de Marie au chapitre 8 de la Constitution dogmatique *Lumen gentium*, sur l'Église, situant Marie au cœur du Mystère du Christ et de l'Église,

Au moment où Paul VI prononça le discours d'approbation de cette Constitution *Lumen gentium*, le 21 novembre 1964, il proclama Marie « Mère de l'Église ». Le nouveau Catéchisme de l'Église universelle intégra ce nouveau titre de Marie, qui la situe au cœur du mystère de son Fils ; et le pape François, le 11 février 2018, 160^{ème} anniversaire de la première apparition de Marie à Lourdes, décida qu'on célébrerait chaque année, le lundi de la Pentecôte, la mémoire de *Marie Mère de l'Église*. C'est ce que nous faisons aujourd'hui.

À cette mémoire, des lectures spécifiques ont été attribuées par le lectionnaire de l'Église romaine. La lecture de l'Évangile, tirée de l'Évangile selon saint Jean, nous rapporte le moment où Jésus, sur la croix, confie Marie à son disciple Jean par ces mots : « Voici ta mère ». La tradition a toujours compris que c'est à toute l'Église, en la personne de Jean, que Jésus confiait sa mère. Marie était donc présente au pied de la croix de Jésus.

Comme première lecture, deux textes sont au choix. Le premier est tiré du texte de la Genèse, où Dieu dit au démon qui a pris la forme d'un serpent, que la femme (c'est-à-dire « LA femme par excellence ») lui écraserait la tête. L'autre choix est le récit des Actes des Apôtres où nous retrouvons Marie, le Jour de l'Ascension, « dans la chambre haute » avec les Apôtres, quelques autres femmes et les frères de Jésus, c'est-à-dire des membres de sa famille élargie.

Cette « chambre haute » est, selon toute vraisemblance celle où Jésus avait célébré sa dernière Pâque avec ses disciples.

On peut aussi mettre cette « chambre haute » en relation avec le récit hautement symbolique de la naissance de Jésus dans le début de l'Évangile de Luc, où il est dit que Marie déposa son fils dans un mangeoire parce qu'il n'y avait pas de place dans la chambre haute (le mot grec utilisé par Luc, que l'on traduit ordinairement par

Document extrait du [site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont](#), qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

« auberge » signifie en réalité « chambre haute ». C'est un mot rare qu'on ne retrouve qu'une autre fois dans l'Évangile, dans le passage où Jésus envoie ses disciples à la ville pour dire à quelqu'un que le Maître demande où se trouve la « chambre haute » où il pourra célébrer la Pâque avec ses disciples. Ce que veut dire Luc, dans ce langage symbolique, c'est que Marie, en déposant son fils dans une mangeoire, nous le donne en nourriture, en attendant qu'il puisse se donner lui-même à nous dans « la chambre haute » de la Dernière Cène.

Célébrons donc cette Eucharistie en remerciant Jésus de nous avoir donné sa Mère, et aussi en remerciant Marie de nous avoir donné son Fils.

Armand Veilleux

Marie Mère de l'Église

C'est le bienheureux **pape Paul VI** qui a tenu à vénérer la **Vierge Marie sous le vocable de « Mère de l'Église »** au cours du concile Vatican II, le 21 novembre 1964, dans son discours d'approbation de la Constitution dogmatique sur l'Église « Lumen Gentium », tout en ne faisant pas partie de celle-ci. De son côté, le Catéchisme de l'Église catholique a intégré officiellement dans la foi catholique ce vocable riche en signification théologique même s'il n'a pas été le résultat d'un vote lors de ce Concile. Le Catéchisme cite ce vocable dans le commentaire de l'article du Credo sur l'Église : « Je crois à la sainte Église catholique ». À la suite de « Lumen Gentium » au chapitre VIII qui situe la Vierge Marie dans le mystère du Christ et de l'Église, le Catéchisme reprend l'expression « Mère de l'Église » dans le contexte de la vie du Sauveur et au cœur de l'Église. Il convient de se souvenir qu'un certain nombre d'évêques conciliaires avaient souhaité un texte sur la Vierge Marie à part entière. Dans le souffle de l'Esprit, les pères conciliaires choisirent de présenter la Vierge Marie plongée dans le mystère du Christ et comme membre éminent de l'Église.